

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 038-213801004-20211214-DEL_20211214_03-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 Décembre 2021

L'an deux mil vingt et un le quatorze décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Philippe DALBON Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Amina GHAFIR, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Jérôme LOOSDREGT, Michel SALVI, Audrey MARRON, Gérard MARTINEZ, Thierry GALIFOT, Anne LAURENT, François DERAÏN, Martine PUGLISI, Sébastien PLISSON

Ont donné procuration : Mme Audrey BUISSON à Anne LAURENT
Mme Christel METAY à Gérard MARTINEZ
Mme Valérie GUGLIELMO-VIRET à Pierre BARUZZI

Excusés : M. Mickaël MORIN
M. Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : M. Gérard MARTINEZ

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
23	Vendredi 10 décembre 2021	Vendredi 10 décembre 2021	Vendredi 17 décembre 2021

3- Adoption des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2022

Il est proposé au conseil municipal de fixer les tarifs des services communaux qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2022 ainsi qu'il suit :

	Tarifs 2018	Tarifs 2019	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Concessions de cimetière - columbarium et emplacements cinéraires	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€
Location salle de la gare					
Location	115€	115€	115€	115€	115€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
Location salle des fêtes					
Petite salle					
Petite salle + Bar	115€	115€	115€	115€	115€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
Petite salle + Bar + cuisine	200€	200€	200€	200€	200€
Caution	840€	840€	840€	840€	840€
Grande salle complète					
-Sans cuisine	330€	330€	330€	330€	330€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
-Avec cuisine	500€	500€	500€	500€	500€
Caution	880€	880€	880€	880€	880€
Grande salle 1/3					
-Sans cuisine	170€	170€	170€	170€	170€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€

-Avec cuisine	260€	260€	260€	260€	260€
Caution	880€	880€	880€	880€	880€
Location de la Maison Communale					
Location			75€	75€	75€
Caution			500€	500€	500€
Nettoyage des déjections canines (institué par délibération du 15/06/2004)	45€	45€	45€	45€	45€
Droits de place marché commerçants non sédentaires (€/m linéaire)	0.65€	0.65€	0.65€	0.65€	0.65€
Redevance d'occupation du domaine public commerçants sédentaires – Terrasses (€/m linéaire)	11€	11€	11€	11€	11€

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 200€

200€

ID : 038-213801004-20211214-DEL_20211214_03-DE

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les tarifs communaux présentés ci-dessus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022.

Décision : Adopté à l'unanimité

